

RAPPORT ANNUEL

L'air du Nord-Isère

2010



CONSULTEZ TOUS
LES RÉSULTATS 2010 SUR
www.atmo-rhonealpes.org/RA2010

Le Mot du Président

SUP'AIR, un observatoire à l'âge adulte...

SUP'AIR existe depuis plus de 20 ans. Notre association a traversé plusieurs crises de croissance sans dommage : un élargissement de son périmètre à l'ensemble du Nord-Isère en 1999, un premier regroupement de moyens en 2003 avec les lyonnais et les grenoblois, suivi d'un second en 2007 avec la Loire, l'Ardèche et la Drôme. Chacune de ces étapes s'est soldée par un enrichissement, une avancée vers plus d'expertise, des outils plus performants, des moyens de mieux connaître et d'améliorer la qualité de l'air. Si le prochain pas à franchir avec la régionalisation tient plus du mariage de raison au travers de la loi Grenelle II que de l'union libre, il est abordé dans le même état d'esprit. Les polluants qui occasionnent le contentieux européen dans lequel notre pays est engagé demandent une réponse à grande échelle, même si chaque territoire et, a fortiori le nôtre, doit contribuer à l'effort collectif.

Le territoire géré par SUP'AIR est soumis à la fois à une influence urbaine forte avec la proximité de Lyon, aux émissions de transports avec le couloir rhodanien, mais également à une zone de multi-émissions liée à une forte activité industrielle autour de la plateforme de Roussillon. La mise en place d'un suivi environnemental global sur ce territoire industriel en devenir permettra une concertation régulière y compris pour l'air, il n'en est pas de même pour les

autres territoires pour lesquels aucun plan sur l'air spécifique n'est mis en place, hormis le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE). Dans ces conditions, il paraît préférable de conserver un comité local sur le périmètre actuel de SUP'AIR à la création de l'association régionale, pour conserver le lien avec les acteurs locaux et traiter les spécificités de ce territoire.

Les outils élaborés dans les dernières années au sein d'ATMO-RhôneAlpes comme les orientations prises dans le Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRsQA) pour permettre l'évaluation des plans de réduction des émissions et une communication plus percutante pour une mise en action des territoires, nous offrent des bases solides pour ce changement de dimension.

Quel chemin accompli depuis la première mesure en dioxyde de soufre jusqu'au modèle régional de prévision des pics d'ozone, depuis la première alerte préfectorale en proximité industrielle, jusqu'à l'expérimentation de gestion dynamique des vitesses sur l'A7 pour éviter l'exposition des riverains aux particules.

SUP'AIR ne meurt donc pas, il passe simplement à l'âge adulte et souhaite agir plus efficacement.

Jackie CROUAIL



Le point sur...

L'année 2010

La France est désormais engagée dans un contentieux européen pour non respect des valeurs limites destinées à protéger la santé humaine, les particules arrivant en tête avec 42 000 morts prématurés. Notre région est l'une des plus touchées.

Un durcissement de la réglementation assorti d'une planification adaptée (Plan particules, PNSE*, PPA*) ainsi qu'une politique ambitieuse de lutte contre les gaz à effet de serre sont mises en place au niveau national. Une déclinaison harmonieuse de ces objectifs au niveau local se traduit par les Schémas Régionaux Climat Air Energie élaborés de manière concertée entre les différents acteurs locaux.



Diagnostic, prospective, évaluation de l'impact des politiques publiques sur la qualité de l'air, l'observatoire intervient ainsi dans toutes les étapes de la planification territoriale.

LA CONCERTATION LOCALE, GAGE D'EFFICACITÉ DES ACTIONS

Rompues de longue date à l'exercice de gestion quadripartite, les AASQA fournissent à l'Etat et aux collectivités territoriales des diagnostics de la qualité de l'air. Un constat commun et des outils d'évaluation partagés sont indispensables à la cohérence des plans portés par différents acteurs et garantissent l'efficacité des actions sur le territoire.

L'OBSERVATOIRE DE L'AIR, UN OUTIL PROSPECTIF AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Afin de répondre au mieux aux sollicitations croissantes, les missions et les outils de l'observatoire de l'air régional s'adaptent. Les orientations pour les 5 prochaines années se concrétisent au sein du nouveau PRSQA*.

Les efforts se concentrent sur le développement des outils de spatialisation comme les cartographies de pollution régionale, qui, à des échelles de plus en plus fines, permettent d'estimer les territoires soumis à des risques de dépassements de la réglementation et l'exposition de la population.

En complément, les études et les travaux de recherche se poursuivent, accompagnés d'une communication active et ciblée auprès de tous les partenaires.

L'OBSERVATOIRE NE FAIT PAS TOUT !

L'expertise permet une meilleure analyse des enjeux et des leviers d'action. Néanmoins, la réussite collective reste intrinsèquement liée aux efforts et à la volonté de chacun de modifier ses pratiques au quotidien pour l'amélioration de la santé de tous !

CHIFFRES CLÉS 2010

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	686 K€
INVESTISSEMENT	351 K€
LE COÛT DE LA SURVEILLANCE EN RHÔNE-ALPES PAR HABITANT	1,18 €

PNSE : Plan National Santé Environnement
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
AASQA : Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air
PRSQA : Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air

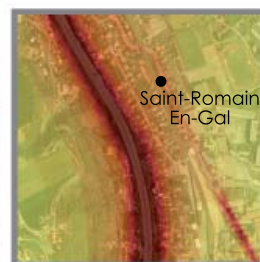
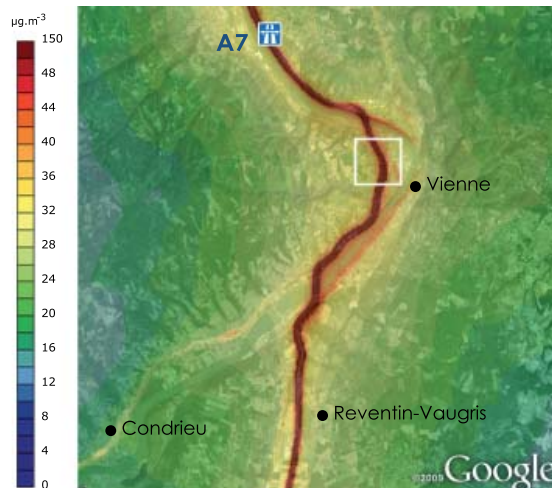
QUOI DE NEUF ? UNE EXPERTISE ADAPTÉE À LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

Après une importante campagne de mesure de qualité de l'air en 2008 et 2009 associée à une évaluation des risques sanitaires en proximité des zones multi émettrices de la vallée du Rhône, SUP' AIR poursuit l'amélioration de ses outils de surveillance à proximité des axes de transports.

Un projet de cartographie de la pollution à proximité des axes de transports routier, aérien et ferré à l'échelle régionale a démarré en 2009.

Après une 1^{ère} année de recueil de données météorologiques en vue du calage du modèle, le projet aboutira en 2011 à la réalisation de cartographies permettant de décrire l'influence des transports aussi bien en situation de fond (résolution : 1 km) que dans les principales zones urbaines et interurbaines (résolution : 10 m) et d'évaluer l'exposition des territoires et des populations.

Alors qu'un Plan de Déplacements Urbains se met en place sur le pays Viennois, SUP' AIR sera bientôt en mesure d'offrir aux acteurs locaux un outil d'aide à la décision pour la politique envisagée en matière de déplacements sur le territoire.



© ATMO Rhône-Alpes
CARTOPROX Année 2009 - V08

Aperçu de l'outil de modélisation
Moyennes annuelles de NO₂ dans le secteur de Vienne

QUALITÉ DE L'AIR

LA SITUATION EN BREF

En 2010, les valeurs réglementaires ont été franchies en Isère pour trois polluants : le dioxyde d'azote et les particules qui affectent les zones de proximité automobile et l'ozone qui touche un territoire bien plus large, essentiellement en période estivale.

Les taux de **dioxyde d'azote** sont à surveiller en bordure d'axes à fort trafic, notamment sur l'agglomération grenobloise où un territoire abritant environ 30 000 habitants est exposé à une moyenne annuelle supérieure à la valeur limite.

Contrairement à certaines années précédentes, le seuil réglementaire pour les **particules PM₁₀** a seulement été dépassé sur des bordures d'axes à fort trafic, impactant un territoire abritant environ 3 500 isérois.

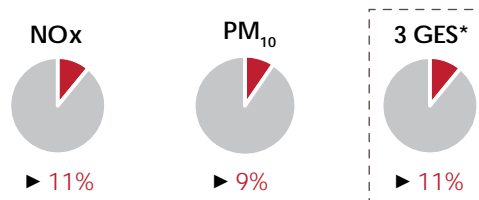
L'**ozone** enregistre des dépassements de la valeur cible pour la protection de la santé sur des territoires ruraux en majorité mais aussi en zones urbanisées : la majeure partie du département est exposée à des niveaux supérieurs à la valeur cible.

Les autres polluants restent plus raisonnables au regard de la réglementation actuelle. Toutefois, les **particules très fines (PM_{2,5})**, les plus toxiques, poseront problème dans les prochaines années si elles restent aux taux actuels.

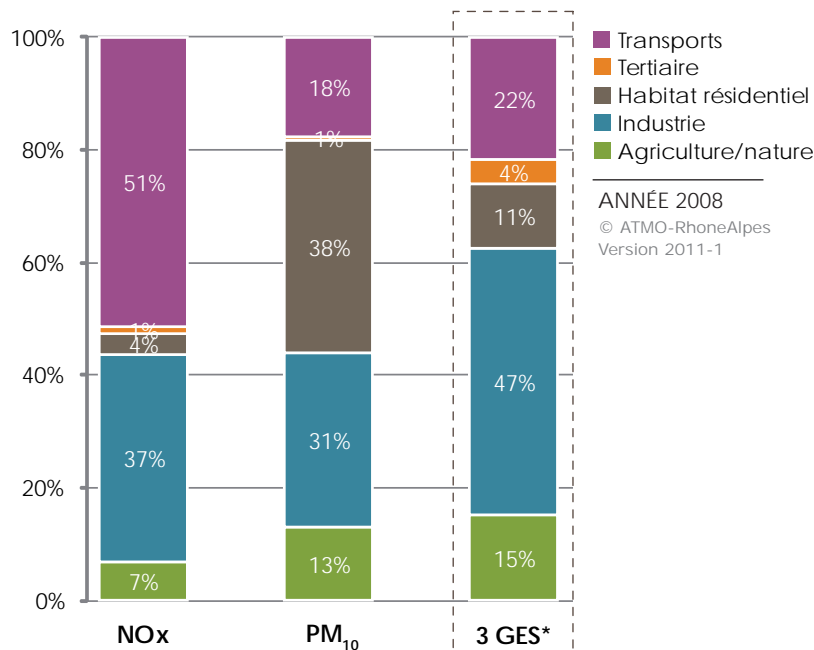
LES SOURCES DE POLLUTION

LE POINT SUR LES ÉMISSIONS

La part du Nord-Isère dans les émissions rhônalpines



Détail de la répartition des émissions du Nord-Isère



*3 GES = CO₂ + CH₄ + N₂O

Sur la base du Pouvoir de Réchauffement Global à 100 ans :

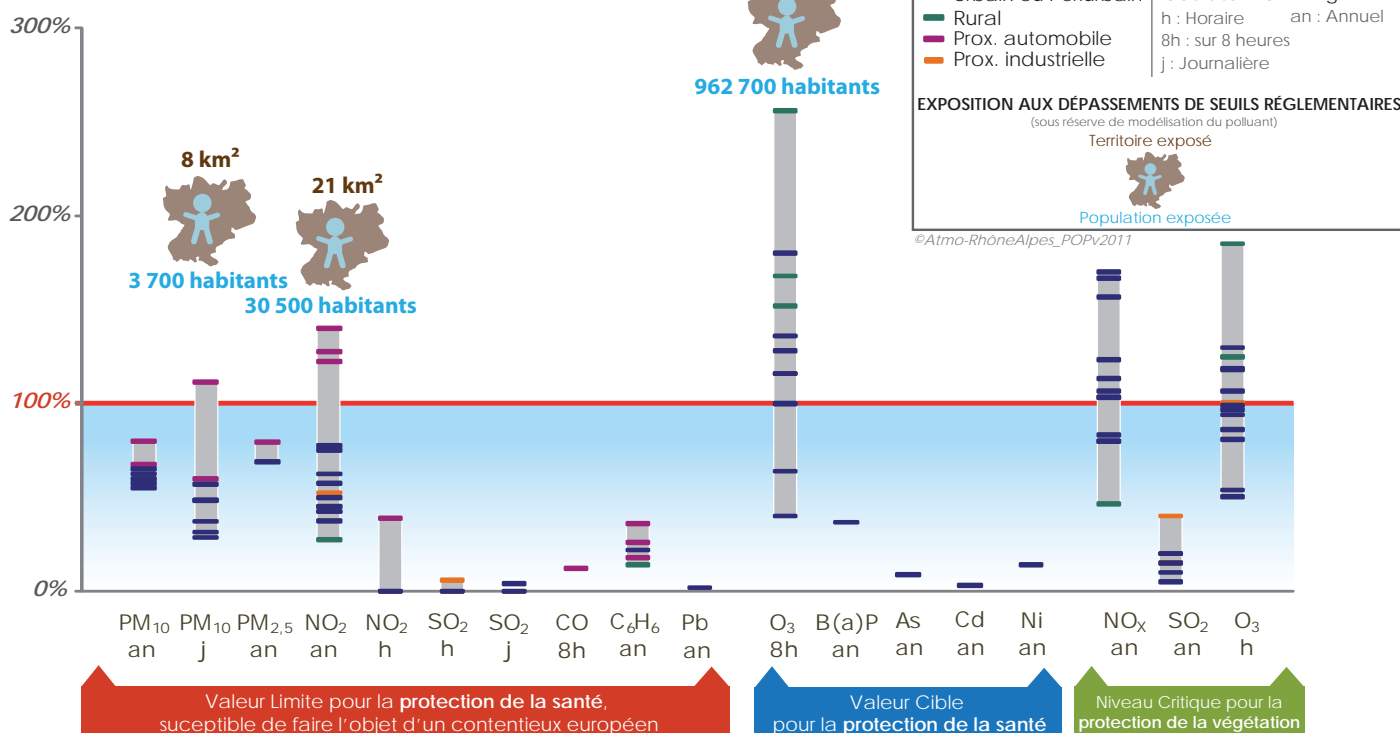
Coefficient de pondération de 1 pour le CO₂, 21 pour le CH₄ et 310 pour le N₂O

RÉGLEMENTATION

BILAN DES MESURES

PROFIL AIR 2010 DE L'ISÈRE

Pourcentage vis à vis du **seuil réglementaire**



PM₁₀ : Particules de diamètre inférieur à 10 microns - PM_{2,5} : Particules de diamètre inférieur à 2,5 microns - NO₂ : Dioxyde d'azote - NO_x : Oxydes d'azote - SO₂ : Dioxyde de Soufre - CO : Monoxyde de Carbone - C₆H₆ : Benzène - Pb : Plomb - O₃ : Ozone - B(a)P : Benzo(a)pyrène - As : Arsenic - Cd : Cadmium - Ni : Nickel
 GES : Gaz à Effet de Serre - CO₂ : Dioxyde de Carbone - CH₄ : Méthane - N₂O : Protoxyde d'azote

2012, les observatoires de l'air se régionalisent

Dans le cadre des orientations prises par le Grenelle de l'Environnement, la surveillance de la qualité de l'air se régionalise en France. Une dizaine d'AASQA qui avaient gardé une particularité locale sont concernées. Pour la région Rhône-Alpes, les 6 associations (Air-APS, Ampasel, Ascoparg, Atmo Drôme-Ardèche, Coparly et Sup'Air) formeront une seule et même association régionale d'ici 2012.

De la mesure À L'EXPERTISE

Le système de surveillance mis en place par les AASQA pour les acteurs de la région Rhône-Alpes est l'un des plus étoffés en France. Il s'articule autour d'une base métrologique conséquente sur l'ensemble du territoire sur une segmentation par type d'exposition (urbaine de fond, proximité de sources fixes ou mobiles, rurale). Depuis les 5 dernières années, l'exploitation des mesures par modélisation s'est considérablement accrue. Le réseau métrologique vient désormais en validation des modèles, orientés vers la prévision court terme en vue de prévenir les épisodes pollués, la spatialisation pour un diagnostic territorial le plus précis possible, et enfin la simulation de l'efficacité des plans d'actions. De l'échelon national au régional et jusqu'au niveau local, une démarche cohérente d'appui aux politiques publiques pourra être mise en œuvre.

Une structure de gouvernance À L'ÉCHELLE DU PRSQA

Les modalités de mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire sont prévues par un plan quinquennal régional (soumis à l'approbation du ministère d'agrément) : le PRSQA. Un premier plan a été réalisé sur le territoire rhônalpin pour la période 2006-2010, celui-ci consistait à mettre en place des outils communs de modélisation/simulation sur l'ensemble du territoire. Le plan 2011-2015 est beaucoup plus tourné vers la mise à disposition de ces moyens au service de l'action sur l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle conception du rôle de l'observatoire et de la surveillance doit pouvoir fournir les outils techniques indispensables entre autres à une évaluation quantifiée de l'ensemble des actions à mettre en place pour résoudre le contentieux à l'échelle fine du territoire régional.

La concertation locale COMME PRINCIPE

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires et la proximité des acteurs locaux dans la stratégie de surveillance de la qualité de l'air, l'ancrage local des structures est primordial. Pour ce faire, les actuelles associations agréées deviendront des comités territoriaux quadripartites dans lesquels les acteurs territoriaux seront force de propositions et d'initiatives selon les spécificités de leur territoire et assureront le suivi de la mise en œuvre des actions locales.



Regard sur la loi

La loi Grenelle fait obligation aux AASQA de se regrouper au sein d'une même région. Le décret 2010-1268 du 22 octobre 2010 précise que cette régionalisation doit entrer en vigueur au plus tard au 1^{er} janvier 2012.

Déjà une longue histoire commune...

La démarche de regroupement des associations rhônalpines a débuté il y a une dizaine d'années. En effet, 3 associations (ASCOPARG, COPARLY et SUP'AIR) ont créé en 2003 le GIERSA (Groupement d'Intérêt Economique de Réseaux de Surveillance de l'Atmosphère) afin de mettre en commun leurs moyens humains et matériels. En 2006, AMPASEL et ATMO Drôme-Ardèche ont décidé de s'associer à cette démarche coopérative. Reposant sur les moyens des cinq associations, la collaboration régionale a abouti à un Groupement d'Intérêt Economique élargi nommé ATMO-Rhône-Alpes GIE, créé le 1^{er} janvier 2007. Air-APS, ancré sur le territoire de l'Ain et des Pays de Savoie, a préféré consolider les collaborations avec le GIE (centralisation informatique des données et du site Internet, études régionales, cartographie, bilan des émissions, modélisation, laboratoire de métrologie...) et conserver ses moyens d'expertises pour travailler sur les spécificités de son territoire (montagne, petites et moyennes agglomérations et zones frontalières).



RAPPORT ANNUEL DE SUP'AIR 2010

800 exemplaires

Directeur de publication :

Jackie CROUAIL, Président de SUP'AIR

Crédits photos : Fotolia - Eray - Yanik Chauvin - Photo-libre.



Retrouvez tous les diagnostics et les études sur le site du Rapport Annuel 2010
www.atmo-rhonealpes.org/RA2010

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
Rendez-vous sur le questionnaire de satisfaction en ligne : www.surveymonkey.com/s/ecrits